

TRONC COMMUN UNE RECHERCHE-AC- TION SUR LA GOUVER- NANCE DES FORÊTS 2024-2025



Appel à communs Sobriété et
Résilience des territoires 2024

RAPPORT FINAL

Juillet 2025

EXPERTISES



REMERCIEMENTS

Julien Chesnel (PNR des Boucles de la Seine Normande), Florence Allaer (PNR des Boucles de la Seine Normande), Mathilde Allard (PNR des Boucles de la Seine Normande), Louise Haran (La Vigotte Lab), Antoine Daval (La Vigotte Lab), Thierry Cherèque (CNPF Nouvelle-Aquitaine), Lucas Schrepfer (ADEME)

CITATION DE CE RAPPORT

TAVERNIER Anne, La 27e Région, LEROY Manon, La 27e Région. 2025, Tronc Commun, une recherche-action sur la gouvernance des forêts. 22 pages.

Cet ouvrage est disponible en ligne <https://librairie.ademe.fr/>

Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite selon le Code de la propriété intellectuelle (art. L 122-4) et constitue une contrefaçon réprimée par le Code pénal. Seules sont autorisées (art. 122-5) les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé de copiste et non destinées à une utilisation collective, ainsi que les analyses et courtes citations justifiées par le caractère critique, pédagogique ou d'information de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées, sous réserve, toutefois, du respect des dispositions des articles L 122-10 à L 122-12 du même Code, relatives à la reproduction par reprographie.

Ce document diffusé par l'ADEME a été réalisé à l'initiative de son/ses auteur(s) ; il a reçu un soutien financier de l'ADEME mais n'engage pas l'ADEME. Son contenu (ou les données qu'il contient) n'engage que la seule responsabilité de son/ses auteurs et ne représente pas la position de l'ADEME.

ADEME

20, avenue du Grésillé
BP 90 406 | 49004 Angers Cedex 01
Numéro de contrat : 24IFD0228

Coordination technique - ADEME : SCHREPFER Lucas
Direction/Service : DBER/SAFA

Résumé

Le programme Tronc Commun, porté par la 27e région, cofinancé par l'ADEME et le Ministère de la Transition Écologique, rassemble plusieurs partenaires tels que le Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande, le Centre National de la Propriété Forestière de Nouvelle-Aquitaine, La Vigotte Lab (terrains d'enquête et d'expérimentations) pour interroger la question de la gouvernance des forêts.

Comment valoriser la dimension d'intérêt collectif des forêts, stimuler les coopérations et des gouvernances impliquant des acteurs aux intérêts divers, et dépasser les situations de tension voire de conflit ? Comment les acteurs publics peuvent-ils soutenir, impulser des modes de mise en valeur économique plus durables ? Plus concrètement, quelles instances pour une nouvelle gouvernance des forêts ?

Après plusieurs mois de montage, le programme a démarré en avril 2024, et sera terminé en fin d'année 2025. Le programme Tronc Commun s'est déroulé en deux phases. La première phase nous a permis de saisir plus finement les tensions et paradoxes auxquels sont confrontés les forêts mais aussi identifier les parties prenantes de leurs gestions, aussi variés soient-elles (publiques, privées, de la société civile...). La deuxième partie du programme s'est recentrée sur les terrains partenaires, et nous a permis d'étayer deux problématiques liées à la coopération et aux communs : faire commun dans un contexte de propriété privée, et faire de la stratégie forestière publique un endroit de coopération renforcé (avec les habitants, avec les acteurs de la filière, avec les élus, avec les territoires voisins).

Abstract

The Tronc Commun programme, led by the 27th region, ADEME and the Ministry of Ecological Transition (financial partners), brings together several partners such as the Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande, the Centre National de la Propriété Forestière de Nouvelle-Aquitaine and La Vigotte Lab for search and experimentation to investigate the field of forest governance.

After several months of preparation, the programme began in April 2024 and will be completed by the end of 2025. The Core Curriculum programme was carried out in two phases. The first phase enabled us to gain a more detailed understanding of the tensions and paradoxes facing forests, but also to identify the various stakeholders involved in their management (public, private, civil society, etc.). The second part of the programm focused on partners sites and enabled us to address two issues related to cooperation and commons: creating commons in a context of private property, and making public forestry strategy a place of enhanced cooperation (with residents, industry players, elected officials, and neighbouring territories).

SOMMAIRE

1. Contexte du projet	6
1.1. Questionner la gouvernance des forêts	6
1.2. Co-construction du programme avec des acteurs publics	7
1.3. Une réflexion au long cours sur les communs et l'action publique	7
2. Méthodologie	8
2.1. Enquête (avril 2024-décembre 2024)	8
2.2. Phase de scénarisation et production d'outils (mars-octobre 2025)	10
2.3. Documentation et diffusion	10
2.4. Adaptation de la méthode	10
3. Bilans principaux / Résultats obtenus	11
3.1. Bilan de la phase d'enquête : un panorama des tensions	11
3.2. Productions et enseignements issus des territoires partenaires	13
3.2.1. <i>Avec le CNPF de Nouvelle Aquitaine, interroger la pérennité des instances de dialogue et de coopération</i>	13
3.2.2. <i>Avec le PNR des Boucles de la Seine Normande, faire de la Charte Forestière de Territoire un véritable outil de coopération</i>	13
3.2.3. <i>Avec la Vigotte Lab, repenser la propriété privée pour faire commun</i>	15
4. Recommandations	17
4.1. Prêter attention aux conditions de mise en œuvre et de pérennisation des communs	17
4.2. Des axes spécifiques sur les outils juridiques et financiers	17
4.3. La coopération et le care comme soutien à aux communs	17
5. Conclusion / Perspectives	18
Références bibliographiques	19
Index des tableaux et figures	20
Sigles et acronymes	21

1. Contexte du projet

1.1. Questionner la gouvernance des forêts

Dramatiquement mise en exergue ces dernières années par la multiplication de méga-feux estivaux, mais aussi par des mouvements citoyens contre les coupes rases ou la récurrence de conflits d'usages, la nécessité de mieux valoriser et préserver les forêts apparaît comme une nécessité écologique mais aussi culturelle, sociale, démocratique.

Espaces en tension, elles catalysent des enjeux et intérêts souvent divergents, entre lesquels il est cependant complexe de retisser du commun : entre le loisir, la préservation et l'exploitation, comment arbitrer, organiser, animer la cohabitation des usages ? Comment construire une compréhension mieux partagée et plus systémique de leur évolution, avec une pluralité d'acteurs, dans une situation de conflictualités parfois fortes ? Dans un contexte foncier très morcelé, quelles réponses plus collectives construire face aux risques qui menacent les forêts et leurs écosystèmes : feux, épidémies, perte de biodiversité, etc. ?



Figure 1 : Illustration de la multifonctionnalité en forêt © La 27e Région

Comment valoriser la dimension d'intérêt collectif des forêts, stimuler les coopérations et des gouvernances impliquant des acteurs aux intérêts divers, et dépasser les situations de tension voire de conflit ? Comment les acteurs publics peuvent-ils soutenir, impulser des modes de mise en valeur économique plus durables ? Plus concrètement, quelles instances pour une nouvelle gouvernance des forêts ?

L'ambition d'adopter de nouvelles pratiques de gestion forestière se confronte sur le terrain à la difficulté à élargir le spectre des acteurs mobilisés, au contexte de transformation rapide des forêts, à la somme d'intérêts privés qu'elles convoquent, aux contradictions de logiques d'acteurs économiques ou militants, etc. Si la gestion « multifonctionnelle » des forêts est en France un objectif partagé et établi par le code forestier, l'idée est complexe et subtile à traduire dans la réalité.

Confrontés à des défis similaires, des territoires français et européens expérimentent de nouveaux modes de gestion plus ouverts, plus partenariaux et plus durables de ressources naturelles : instances pour impliquer plus largement les parties prenantes dans la décision et la gestion, modes de mobilisation pour stimuler les coopérations entre acteurs, outils de financement au service de l'expérimentation et de la gouvernance partagée, pratiques de planification et de valorisation collective d'une ressource, etc. En quoi de telles expériences peuvent-elles inspirer les acteurs publics (PNR, collectivités, ONF, etc.), ainsi que les communautés locales et organisations de la société civile qui s'intéressent à une gestion plus collective des forêts dans une optique de transitions locales ? Comment les traduire en expérimentations concrètes de nouveaux outils, postures, métiers pour les organisations impliquées, pour mieux préserver les forêts et impliquer les populations locales ?

1.2. Co-construction du programme avec des acteurs publics

Le programme Tronc Commun est né d'un an de veille et d'entretiens avec des acteurs du monde forestier (Divers PNR, Fédération des PNR, ADEME, ONF, collectivités, CNPF ; associations type WWF, FNE ; Coopératives forestières ; initiatives telles Des hommes et des arbres, le Cerf vert, La Vigotte Lab ; etc..) afin de bien cerner les problématiques et de nous imprégner des écosystèmes d'acteurs, des principes de gestion et des courants alternatifs qui se développent.

L'organisation de trois ateliers mobilisant les partenaires et contributeurs potentiels nous a permis de définir plus précisément les thématiques de travail, d'engager les parties prenantes, et de créer du collectif ; depuis février 2023, ce groupe d'acteurs (PNR des Boucles de la Seine, PNR des Vosges du Nord, PNR du Livradois Forez, Eurométropole de Metz, Grenoble Alpes Métropole, Communauté de Communes du Clunisois) s'est rassemblé pour partager les problématiques de leurs territoires et les faire converger en thématiques transverses, dressant le périmètre d'action du programme. Parmi ces thèmes : ILA gouvernance des forêts; dessiner de nouveaux modes de coopérations et de partage de la responsabilité entre habitants, acteurs privés, et acteurs publics ; l'évolution des métiers et des pratiques professionnelles ; les stratégies de formations et de pédagogie ; le besoin de dessiner des formes de mise en valeur économique plus durables, en adéquation avec les enjeux de préservation.

1.3. Une réflexion au long cours sur les communs et l'action publique

La 27e Région est un laboratoire de transformation publique. Association créée en 2008, regroupant une quarantaine de collectivités adhérentes, nous menons avec celles-ci différents programmes de recherche-action pour muscler les capacités des acteurs publics à adresser les enjeux de transition écologique, démocratique et sociale. La 27e Région arpente depuis plusieurs années les sentiers des communs en France et en Europe, cherchant à explorer le rôle que peut jouer la puissance publique dans ces initiatives porteuses d'innovations sociales et démocratiques, et la manière de celle-ci viennent renouveler la vision et les modalités de l'action publique.

De 2018 à 2020, nous avons avec plusieurs partenaires, collectivités territoriales, acteurs des communs et de la société civile, mené un programme exploratoire sur les communs et l'action publique, documentant des expériences concrètes de partenariats publics-communs dans 8 territoires européens (programme Enacting the commons), ainsi qu'une quarantaine de leviers juridiques, organisationnels, culturels au service de partenariats publics communs. Pour partager ces enseignements, nous avons produit un jeu de plateau, disponible en ligne : [KriZ](#).

Dans la suite de ce travail, en 2020, nous avons mené le programme Juristes embarqués, en partenariat avec l'ANCT, France Tiers Lieux et plusieurs territoires, pour explorer des formes d'innovation juridiques au service de tiers lieux et lieux producteurs de communs. De mai 2021 à décembre 2022, dans le cadre du programme Lieux Communs et en partenariat avec différents acteurs (Le bailleur social Vilogia, l'ANRU, l'ANCT et plusieurs collectivités) nous avons expérimenté des formes de partenariats publics communs au service d'une gestion plus collective de la ville, et mené différentes démarches de sensibilisation auprès d'acteurs publics sur l'intérêt de ce type de démarches .

Par ailleurs, au-delà de ces programmes, la 27e Région s'inscrit dans le champ des communs à divers titres : en produisant des ressources ouvertes et utiles à la communauté de la transformation publique (collectivités et autres acteurs institutionnels) ; nos programmes sont animés dans une dynamique d'intelligence collective, et sont documentés au fil de l'eau sur un blog ; les livrables produits sont partagés et utilisables en licence Creative Commons ; nous opensourçons les méthodes de nos programmes (ex : La Transfo).

2. Méthodologie

Le programme Tronc Commun s'est déroulé en deux phases. La première phase nous a permis de saisir plus finement les tensions et paradoxes auxquels sont confrontés les forêts mais aussi identifier les parties prenantes de leurs gestions, aussi variés soient-elles (publiques, privées, de la société civile...). La deuxième partie du programme s'est recentrée sur les terrains partenaires, et nous a permis d'étayer deux thématiques liées à la coopération et aux communs : faire commun dans un contexte de propriété privée, et faire de la stratégie forestière publique un endroit de coopération renforcé (avec les habitants, avec les acteurs de la filière, avec les élus, avec les territoires voisins).

2.1. Enquête (avril 2024-décembre 2024)

La principale modalité d'enquête a été la conduite d'entretiens semi-directifs auprès d'acteurs publics, privés et militants sur les trois territoires partenaires (Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande, la Gironde, et les Vosges), mais aussi dans des territoires identifiés comme ressource (comme la communauté de communes du Clunisois). Une participation aux Rencontres Nationales des Communes Forestières qui se tenaient en septembre 2024, et qui plus est, à Rouen, nous a permis de nourrir l'enquête de thématiques partagées par différents territoires et de faire quelques visites de terrain.

L'objectif de ces entretiens était de mieux identifier l'écosystème d'acteurs qui intervient en forêt et les visions et perspectives portées par chacun d'eux (par les stratégies, les modes d'organisation et les documents de référence) ; l'identification de conflits (explicites ou sous-jacents) ; la relation avec les acteurs publics et la qualification de la coopération le cas échéant (sujet, formes de coopération type contrat, groupe de travail...).

Le détail des entretiens réalisés en Normandie, en Gironde et dans les Vosges est à retrouver dans [le livrable de l'enquête](#).

La Normandie

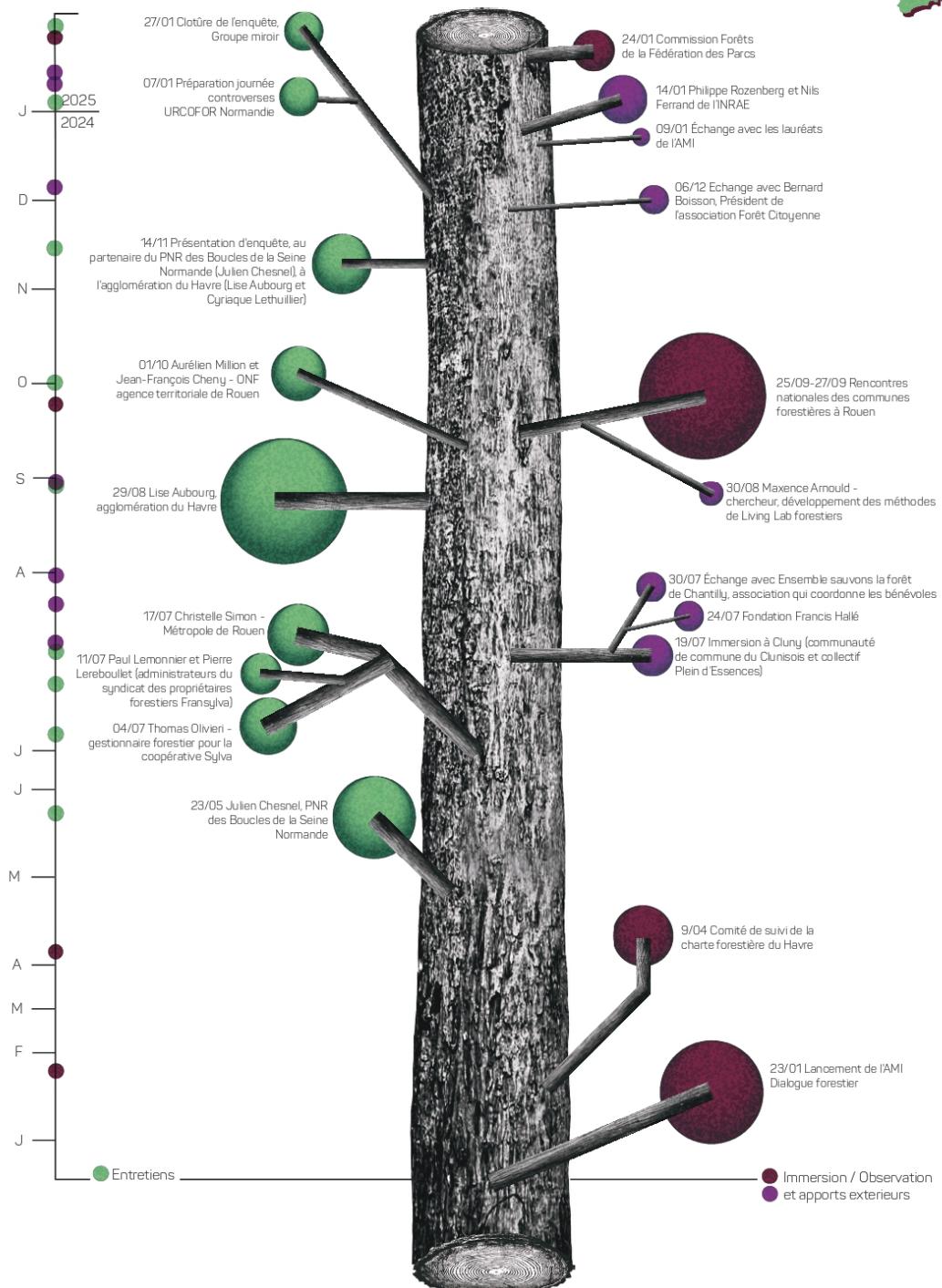
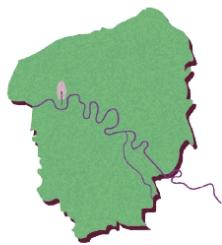


Figure 2 : Entretiens et immersions en Normandie

2.2. Phase de scénarisation et production d'outils (mars-octobre 2025)

La deuxième phase du programme visait à produire des scénarios de test, éventuellement jusqu'à leur mise en œuvre sur les territoires partenaires.

Après l'enquête, nos partenaires ont été remobilisés pour identifier des problématiques plus fines sur lesquelles nous pourrions focaliser cette phase de scénarisation. L'enjeu était de choisir des problématiques situées, mais suffisamment représentatives d'enjeux partagés en forêt.

Plusieurs formats ont été mobilisés pour animer ces réflexions : ateliers d'intelligence collective ; entretiens ; parcours utilisateurs ...

Chacune des explorations a donné lieu à un livrable, qui se veut être un outil qui ne se contente pas restituer la démarche, mais qui a vocation à permettre aux partenaires de poursuivre la réflexion engagée, notamment par des pistes d'action actionnables.

2.3. Documentation et diffusion

Le programme de recherche-action est un commun de la connaissance : la démarche est documentée au fil de l'eau dans [un blog dédié](#), et les publications éditées en *Creative Commons*.

Un « groupe miroir » (webinaire ouvert à toutes et tous) de présentation de l'enquête a permis d'accueillir les contributions d'un cercle élargi de professionnels de la filière, au delà d'être un temps de partage avec les personnes interrogées pendant l'enquête. Un second groupe miroir sera animé à l'issue du programme (janvier 2026) pour partager les productions et enseignements.

2.4. Adaptation de la méthode

Au démarrage du programme, nous n'avions que deux partenaires engagés dans la démarche (le Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande et le Centre National de la Propriété Forestière de Nouvelle Aquitaine), œuvrant dans les contextes et organisations différentes, contre 5 à 7 visés dans la note de cadrage du programme. Il nous a semblé plus difficile de faire collectif dans ces conditions, et nous avons choisi de transformer l'animation de sessions collectives en temps dédiés à mener cette enquête. Nos partenaires ont donc été moins sollicité lors de cette phase, si ce n'est pour nous faciliter l'accès à certains évènements et temps forts, et nous mettre en lien avec les parties prenantes à interroger.

A la 27e région, en tant que non-spécialistes des politiques publiques que nous explorons, nous apprécions particulièrement les temps d'immersion (dans des instances, auprès d'acteurs du territoires...) pour bien cerner les enjeux parfois difficiles à appréhender dans un entretien, et identifier des objets (administratifs, de gouvernance etc.) qu'il s'agirait ensuite de repenser. Cependant, nous avons eu du mal à accéder à ces espaces. Quelques opportunités se sont présentées une fois l'enquête terminée, dans la phase dédiée aux expérimentations.

3. Bilans principaux / Résultats obtenus

Chacun des trois terrains partenaires a fait l'objet d'une problématique spécifique sur la coopérations entre les acteurs du monde forestier, et l'ouverture des modes de gouvernance pour les rendre plus collectifs.

3.1. Bilan de la phase d'enquête : un panorama des tensions

Le livrable de l'enquête vise à mettre en avant les tensions, voire injonctions contradictoires, partagées par les interrogés. Les tensions sont réparties en quatre catégories : impact du changement climatique et articulation des temps, multifonctionnalité et économie du bois, gouvernance, rôle des acteurs publics. Dans chacune d'elle sont exposées les tensions explicitées en quelques lignes, des verbatims (anonymisées), des initiatives ou projets inspirants offrant de nouvelles perspectives pour ces tensions et une série d'hypothèses visant à faire réagir.

Des productions graphiques ponctuent les différentes catégories du livrable, et sont pensées à la fois comme des illustrations de ces fiches tensions, mais aussi comme un matériau de discussion pour échanger sur des thématiques controversées, animer un débat entre parties-prenantes.

GOUVERNANCE

La place des habitant·es et usager·es

Tensions / paradoxes / injonctions contradictoires

« Dans les milieux forestiers, où la forêt fait partie de la vie et la culture locale, les habitants sont plus concernés car beaucoup sont propriétaires. Ils ont un œil attentif et font remonter les problèmes liés à la forêt »

Sensibiliser VS Écouter et prendre en compte : Il existe une multitude de formats de sensibilisation du public (rendez-vous du Parc, Ateliers marteloscope, Maisons de la forêt, visites pédagogiques en forêt privée, newsletters...). Essentiels pour offrir une culture de la forêt aux habitant·es, ils restent souvent descendants et leur finalité est l'acculturation plus que la concertation. Les dispositifs de concertation sont peu fréquentés, en partie parce qu'il est difficile d'identifier les usager·es quand ils ne sont pas structurés.

L'Habitant·e expert·e VS Des savoirs-faire qui se raréfient : Historiquement, la pratique de l'affouage était intégrée à une gestion dynamique des forêts et permettait aux habitant·es de contribuer directement à leur gestion quotidienne, tout en développant une expertise réelle. Cependant, ces savoirs-faire se transmettent moins, notamment dans les campagnes ou les jeunes générations tendent à se « citadiniser » dans leurs modes de vie. Certaines collectivités permettent à ces pratiques de perdurer dans les forêts communales, mais cela reste ponctuel.

« A l'origine les chartes forestières réunissaient l'ensemble des usagers. Par facilité on en a fait un outil d'entre soi, comme partout dans la filière forêt-bois »

« Comme les usagers ne sont pas forcément structurés, c'est difficile de les identifier et de les inclure dans nos instances de concertation classiques »

« Le problème ce sont les non sachants, qui se permettent de nous dire que ce qu'on fait n'est pas bien »

Nos hypothèses

- Et si les habitant·es contribuaient à la définition de la stratégie forestière d'un massif ou de leur commune ? Et si on leur donnait le statut de garant de certaines fonctions (sociale, environnementale...) ?
- Et si on évaluaient les dispositifs de concertation existants et les effets qu'ils produisent ?
- Et si on créait une injonction à faire participer les habitant·es à des dispositifs légers, flexibles ?
- Et si on faisait rentrer des usager·es « gardien·nes de la forêt » dans les instances de décision des collectivités ?

C'est inspirant

- « Les gardien·nes de la forêt » à Cluny, une cohorte d'une vingtaine d'habitant·es, aux connaissances hétérogènes sur la forêt et formés pendant un an à faire de l'observation
- Les groupes bénévoles « comités communaux feux de forêt », qui font un travail de veille/ observation sur le terrain
- Des dispositifs comme la convention citoyenne pour le climat, dans laquelle les citoyen·ne·s tiré·e·s au sort se réunissent pour s'informer, auditionner des expert·e·s, débattre ... et formuler des propositions.

Figure 3 : Extrait d'un fiche tension, dans la catégorie gouvernance

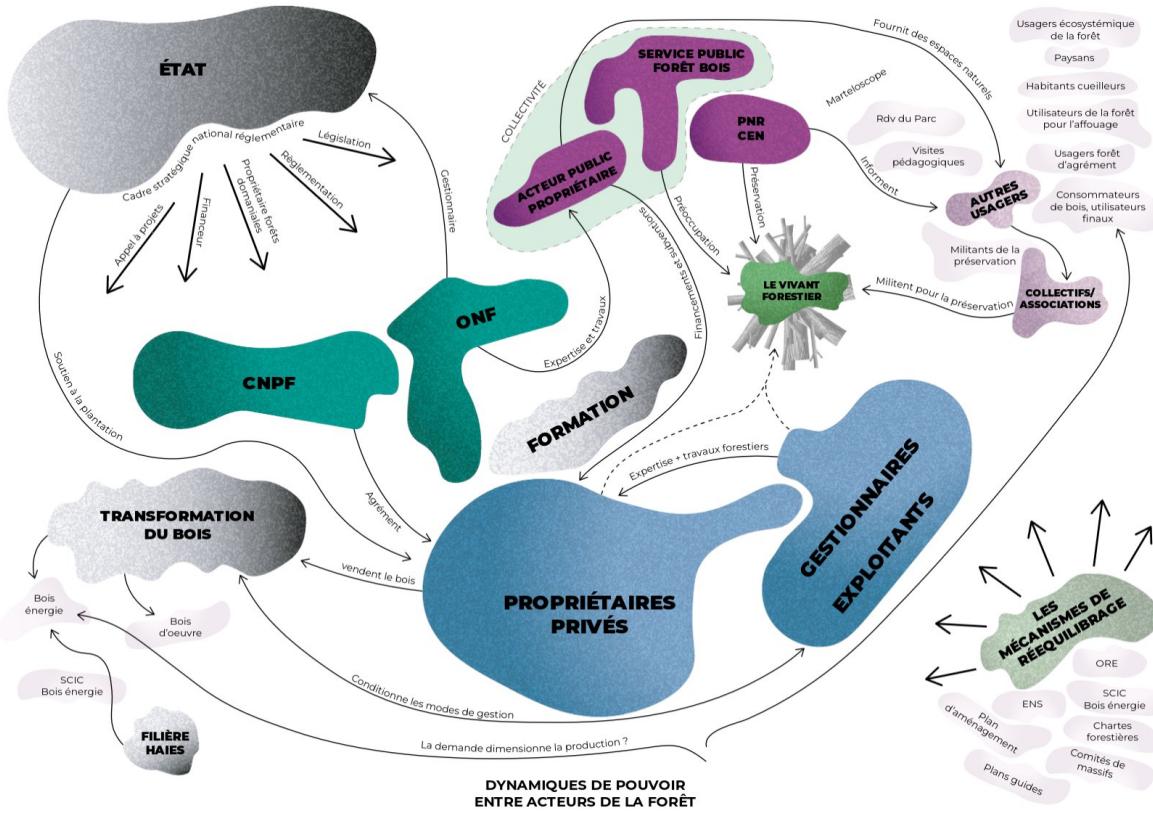


Figure 4 : Dynamiques de pouvoir entre acteurs de la forêt

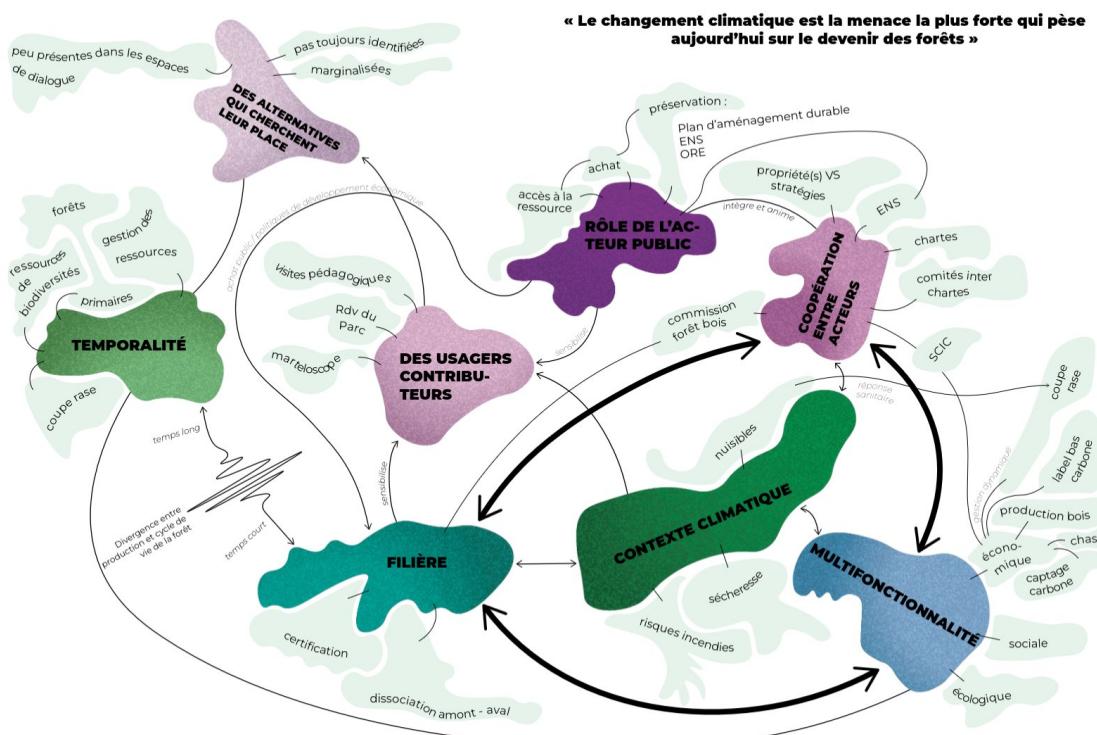


Figure 5 :Cartographie des enjeux systémiques de la forêt

Le livrable de l'enquête est à retrouver en intégralité [ici](#).

3.2. Productions et enseignements issus des territoires partenaires

3.2.1. Avec le CNPF de Nouvelle Aquitaine, interroger la pérennité des instances de dialogue et de coopération

Dans le cadre de l'AMI « Concertation et Multifonctionnalité des forêts », le CNPF de Nouvelle Aquitaine a expérimenté une méthodologie inspirée des living labs pour favoriser la multifonctionnalité des forêts et la conciliation des usages, principalement en zones péri-urbaines. L'objectif était double : sur le fond, introduire du dialogue pour garantir la multifonctionnalité de la forêt, et sur la forme, perfectionner la méthodologie imaginée dans un précédent projet – Sylvalor. Ce sont 4 living labs, aux problématiques variées qui ont été lancés sur le territoire (sur 6 attendus). Les problématiques soulevées étaient : les lisières forestières, la forêt comme nouvelle identité de développement territorial, l'ouverture à d'autres usages des forêts productives (monofonctionnelles), et la juxtaposition de modes de gestions « opposés » (entre une forêt classée ENS et une forêt privée de production).

Particulièrement sujet aux enjeux de coopération public-privé, nous nous sommes focalisés sur le living lab regroupant les communes de Saint-Jean-d'Illac et Martignas-sur-Jalle, autour des lisières forestière. Nous avons participé aux deux premiers ateliers en qualité d'observateurs. Le troisième atelier living lab ne pouvant avoir lieu sur ce site, nous avons proposé aux acteurs publics concernés un atelier en comité restreint pour travailler trois problématiques abordées dans les deux ateliers précédents (de manière directe, dans les échanges entre participants, ou lors des entretiens que nous avons réalisés avec les maires des deux communes concernées) :

- Et si, on réinventait le métier de garde champêtre pour préserver la forêt ? (quelle serait sa fiche de poste, ses compétences attendues, son emploi du temps-type..)
- Et si, on créait des temps de coopération inter-communale pour gérer la forêt en commun ?
- Et si, on sécurisait l'usage récréatif du loisirs (notamment la marche) en forêt pour légitimer cette pratique auprès des propriétaires privés (conventionnement à inventer ?). La responsabilité qui incombe aux propriétaires privés étant souvent un argument de délégitimation de certains usages.

Cet atelier nous aurait permis d'imaginer des scénarios de réponse aux problématiques rencontrées par les acteurs publics. Malheureusement le projet s'est arrêté en janvier 2025 et nous n'avons pas pu aller plus loin dans ces questionnements, faute d'interlocuteur.

Au-delà des enjeux forestiers, une question plus pratico-pratique sur cette méthodologie des living labs aurait pu faire l'objet d'un travail de scénarisation avec le CNPF de Nouvelle-Aquitaine ou le département de la Gironde (co-porteur de l'AMI) : *Comment dès à présent poser les briques de suites et de pérennisation de ces living labs, sans quoi ces ateliers pourraient être anecdotiques sans générer de changements à court ou moyen terme ? Comment faire des living lab non pas des espaces de concertation mais des outils de coopération sur le long terme ?*

La documentation concernant le CNPF de Nouvelle Aquitaine [est à retrouver ici](#).

3.2.2. Avec le PNR des Boucles de la Seine Normande, faire de la Charte Forestière de Territoire un véritable outil de coopération

Avec le PNR des Boucles de la Seine Normande, qui est en pleine période de révision de sa charte de Parc, et d'ici peu sa déclinaison forestière, nous avons jugé le moment opportun pour s'interroger un peu plus sur ce document. L'idée n'est pas tant de remettre en cause les chartes en tant que telles, mais plutôt de les questionner du point de vue de leur(s) format(s) (est-ce juste un document textuel ?), de leur lisibilité et de leurs modalités d'animation, au regard des problématiques rencontrées par les personnes en charge de leur animation, ou des ambitions qu'on met derrière. Nos partenaires avaient aussi une préoccupation particulière pour la participation citoyenne : quel rôle et place des habitants dans la stratégie forestière du parc ?

Rendre les chartes forestières de territoire plus ambitieuses :

Le 3 juillet 2025, un temps de travail sur la charte forestière a été organisé avec trois agents du PNR et les animatrices de chartes forestières de territoires voisins (Agglomération Seine Eure, Métropole de Rouen, Le Havre Seine Métropole). La matinée était consacrée à l'« outil » charte forestière, ses incarnations, et les défis que pourraient poser pour servir de boussole aux futures chartes, sur le fond et la forme. L'après-midi était quant à lui dédié à la dynamique de coopération et d'articulation entre les chartes du territoire, et les modalités qui pourraient permettre de rendre la coopération plus ambitieuse.



Figure 6 : Atelier du 3 juillet 2025

Parmi les défis identifiés pour les chartes forestières, on retrouve notamment :

- **Trouver une juste place pour les habitant.es et usager.ères** : c'est unanime, la première étape est avant tout de les considérer, en adoptant des moyens de communication adaptés pour raconter ce qui est fait sur les forêts et partager les actions entreprises. Mais quand il s'agit d'aller un cran plus loin, sur le terrain de la gouvernance et de l'implication, les ambitions sont plus floues : faut-il impliquer les habitants, si oui, comment (quels formats tester) ? Que faire quand les élus sont peu favorables à concertation ? Y aller coûte que coûte risquerait de heurter les attentes des habitants au plafond verre de la décision politique. Avant toute démarche, encore faut-il clarifier ce qu'on attend d'elles et eux, pour proposer le format le plus clair et adapté possible, et générer le moins possible de frustration (tant du côté des participants que des agents).
- **Mieux coopérer entre acteurs publics et propriétaires privés** : l'accès à la donnée semble être une véritable épine dans le pied pour les participants. Et au delà de la donnée, c'est la mobilisation des propriétaires qui est parfois difficile, selon les relations entretenues avec le CRPF (qui sert d'interface).
- **Donner à voir la dimension systémique des forêts** : au sein des collectivités, plusieurs services ont une action plus ou moins directe sur les forêts (de leur gestion, à leur qualité d'espace foncier sur lesquels se construisent des projets), mais cela se fait en silo, sans cohérence générale. La stratégie forestière doit être davantage partagée pour gagner en cohérence.
- **Faire une place non-humain** : la représentation de la biodiversité est un enjeu qui tend à émerger ... Mais dont il est difficile de se saisir pleinement (alors que la place des usagers est encore elle-même un sujet pour certain.e). Comment donner une place aux non-humains dans la concertation ? Cette mission doit-elle être confiée aux associations de protection de la nature, qui œuvrent pour l'intérêt général bien que cette dimension ne soit pas forcément perçue par les acteurs économiques ? Quelle posture adopter ?
- **Se douter d'outils de suivi transversaux** : pour assurer le suivi et la mémoire de l'action collective, notamment en inter-territorial.

La documentation de cette journée sera disponible [ici \(concernant les chartes forestières\)](#) et [ici concernant la dynamique de coopération interchartes](#).

Muscler la coopération inter-territoriale :

En s'intéressant de plus près à l'animation des chartes forestières et aux dynamiques existantes au PNR des Boucles de la Seine Normande, nous avons rapidement identifié les comités de suivi de ces chartes comme des endroits pouvant générer quelques frustrations. Depuis quelques années, les animateurs des chartes forestières du PNR des Boucles de la Seine, de Rouen Métropole et de l'Agglo Seine Eure (... et bientôt du Havre), on mit en place des comités de suivi inter-charters, partant du constat que les partenaires mobilisés (ONF, CNPF, DDTM, Fibois ...) étaient les mêmes, leur proposer un temps 3-en-1 ne faciliterait que leur implication. Depuis lors, chaque territoire de charte assure l'organisation logistique du comité à tour de rôle. Nous faisons l'hypothèse que ces temps pourraient être des occasions de rendre la dynamique forestière plus collective et partenariale ; pourraient permettre de sortir de l'exécution du plan d'actions pour prendre un peu de recul sur les évolutions dans lesquelles elles s'inscrivent et les paris auxquels elles contribuent ; et pourraient être investis comme de vrais temps stratégiques.

Un atelier collectif se tiendra début octobre 2025, les enseignements et les pistes de transformation imaginés pour ces comités de suivi interchartes [seront disponibles sur cette page](#).

Partir de questions sur la participation citoyenne pour penser le dialogue et la coopération à plusieurs échelles :

Derrière la participation citoyenne, il y a finalement l'enjeu, plus large, de la coopération avec des parties prenantes locales (les habitant.es, mais aussi pourquoi pas les non-humains). Cette question de la coopération se décline aussi à différents niveau (avec des enjeux et parties prenantes parfois différents) : coopération plus stratégique à l'échelle de la charte forestière, plus systémique à l'échelle de la vallée de Seine en agrégeant les autres chartes forestières voisines. Ces différents niveaux de gouvernance, nous les avons explorés – de manière non exhaustive – dans le cadre du programme Tronc Commun.

Nous travaillons à une production, l'Interpellateur : pas totalement un benchmark, ce n'est pas non plus un jeu, ni un plan d'actions. C'est un nuancier de questions, que l'on trouve plutôt utiles de se poser dans différents contextes, illustrées par quelques exemples inspirants, et des pistes de mise en test pour nos partenaires. Il peut être un bon objet pour ouvrir collectivement des sujets, et expliciter les visions que les différentes parties-prenantes en ont. Il [sera disponible ici](#), en version numérique et en version imprimable (support d'animation).

3.2.3. Avec la Vigotte Lab, repenser la propriété privée pour faire commun

La Vigotte Lab est un tiers-lieu implanté sur le hameau du même nom, au Girmont Val d'Ajol dans les Vosges. Le hameau dispose d'un plan guide permacole, qui vise à dépasser le morcellement parcellaire historique du site pour penser le hameau comme un ensemble géographique, rassemblant 5 propriétaires, une vingtaine d'habitants.e.s, et surtout une multitude d'usages. Mais quelques questions restent à explorer pour rendre l'ambition de commun plus opérationnelle : comment faire de cet ensemble un commun, dont on prend collectivement soin en se dotant de règles d'usage et de gestion collective ? Comment mieux articuler les besoins du site et les ressources dont il dispose, tout en veillant leur préservation ? Quel essaimage sur d'autres hameaux ou d'autres territoires ?

Comme troisième terrain d'exploration et d'expérimentation du programme Tronc Commun, La Vigotte nous a permis de regarder la coopération publique-privée, du côté des acteurs privés cette fois-ci. En effet, le massif forestier présent sur le site présente un double enjeu : faire commun entre propriétaires dans un contexte de propriété familiale morcelée, mais aussi coopérer avec les gestionnaires de la propriété publique (forêt attenante) voire envisager des stratégies collectives pour le devenir et la préservation du massif.

Nous avons choisi de repartir des préoccupations des propriétaires pour les embarquer dans la dynamique de commun. Grâce à la réalisation d'une série d'entretiens auprès des propriétaires pour questionner leurs attachements, leurs rapports à la propriété et leurs visions par rapport à cette forêt, nous avons imaginé la production d'artefacts pour restituer de manière accessible ces entretiens, révéler ce qui fait commun entre les propriétaires et leurs préoccupations. Ces artefacts servent à les matérialiser de manière sensible.

Les préoccupations identifiées servent de boussole pour analyser les outils juridiques (ORE, groupement forestier, fond de dotation, bail forestier écologique et solidaire ...) qui pourraient être des leviers pour une gestion plus collective des forêts, et feront l'objet d'un atelier de design fiction pour les rendre palpable les changements que cela implique à leur rôle de propriétaire.

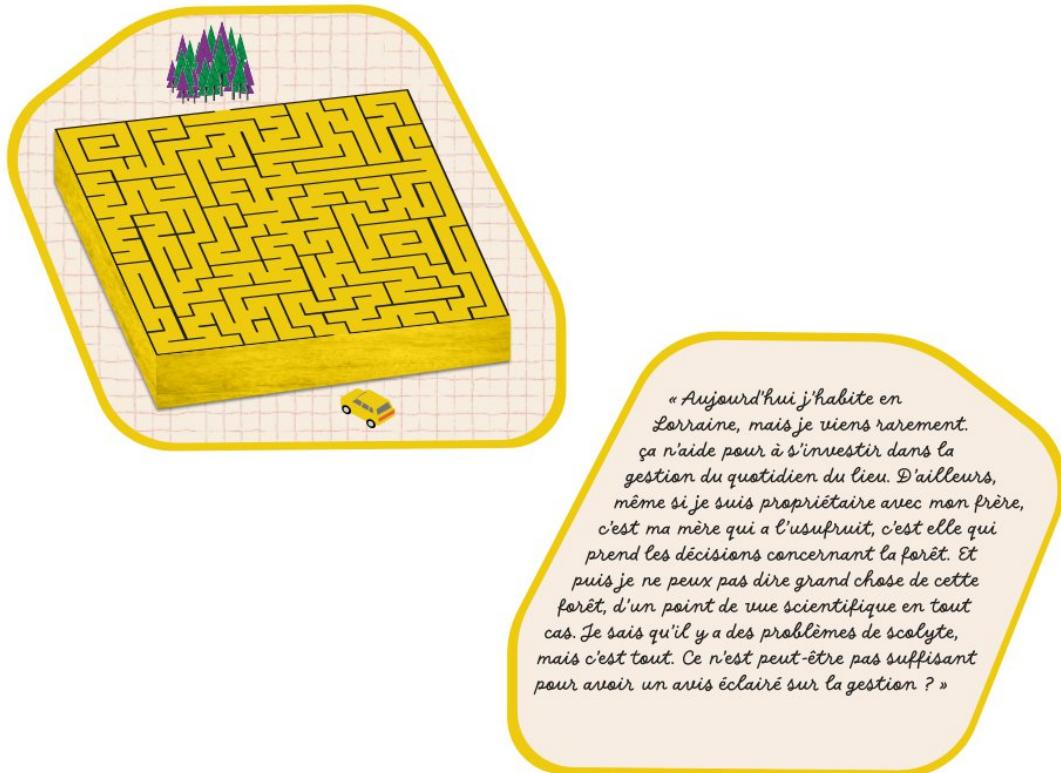


Figure 7 : Exemple d'artefact symbolisant la distance (au lieu, aux connaissances...)

Le livret d'exploration de la propriété forestière [sera accessible sur cette page](#), et comprendra : les motivations des personnes mobilisées autour des questions forestières à la Vigotte ; les préoccupations et rapports à la propriété des actuels propriétaires ; les défis qu'il reste encore à relever ; les outils juridiques à explorer et pouvant soutenir cette dynamique de commun forestier.

4. Recommandations

4.1. Prêter attention aux conditions de mise en œuvre et de pérennisation des communs

Après avoir exploré dans plusieurs programmes de recherche-actions les conditions de mise en œuvre de communs ([Lieux communs](#), [Tronc commun](#)), nous pensons que ces dynamiques viennent révéler des situations de fortes conflictualités entre acteurs, alors que la prise en charge de ces conflits reste souvent trop marginale, remettant en cause la possibilité de faire perdurer ces dynamiques de communs et de coopération sur le long terme. Si les conflits sont la norme dans les sociétés démocratiques, et constituent souvent le moteur du progrès social et démocratique, on observe aujourd’hui une montée des conflictualités sociales, des sentiments d’injustice, des dynamiques de polarisation, qui s’incarnent en lien avec une variété de thèmes et sont accélérés par les crises sociales et écologiques : contestation des Zones à Faibles Emissions (ZFE), conflits liés à la raréfaction de ressources comme l’eau ou le bois, multiplication des conflits liés aux incivilités dans les usages de l'espace public, colère face au sentiment d'abandon territorial et aux inégalités d'accès aux services publics, conflits culturels et identitaires, etc.

La ressource en bois est en tension, et pourrait l'être davantage dans les années à venir (cf les travaux du Shift Project). Permettre la bonne prise en charge du conflit, sans le minimiser, nous paraît aujourd’hui essentiel pour s’assurer que les dynamiques de communs soient robustes, survivent aux éventuelles tensions inter-acteurs.

4.2. Des axes spécifiques sur les outils juridiques et financiers

Le commun forestier croise les enjeux de propriété foncière : le commun trouve difficilement sa place dans des cadres juridiques où le propriétaire dispose d'un droit non limité de *fructus et d'abusus* de son bien, et où les contre-pouvoirs sont peu prescriptifs.

Les interactions entre acteurs privés et publics, pour collaborer autour d'une gestion davantage concertée par exemple (comme cela pourrait être le cas dans une perspective bio-régionale), sont difficiles à concrétiser. Pourtant, ces délimitations administratives ont peu de sens pour l'intérêt écologique et écosystémique des massifs forestiers, qui bénéficierait de davantage de porosité.

Alors que les communs ancestraux telles que les sections de communes, sont aujourd’hui mis en difficulté par loi, la créativité juridique doit se mettre au service de leur soutien, et de l'émergence de nouveaux communs.

4.3. La coopération et le care comme soutien à aux communs

Le mot « commun » reste plutôt difficile à soutenir du côté des acteurs publics. Il est parfois trop flou, on y agrège un tas d'exceptions qui ont tendance à diluer l'essence des communs, ou au contraire on le délimiter à la définition ostromienne qui veut qu'un commun repose sur le triptyque ressource-règles d'usages-communauté. En parlant des communs, les parties prenantes peuvent rapidement prendre peur, car il induit une remise en cause des jeux de pouvoir et des prérogatives induites par la propriété. Sans le dépolitiser, passer par l'angle de la coopération (étymologiquement concourir à une œuvre commune), est un moyen de replacer au centre la finalité poursuivi - l'œuvre commune - et identifier qui sont les bons clients au changements.

5. Conclusion / Perspectives

Le programme Tronc Commun a permis pendant 20 mois d'explorer et d'outiller la mise en dialogue des parties prenantes concernant la gestion des forêts et la mise en œuvre des politiques publiques forestières. Considérant le commun comme une forme très aboutie de coopération entre parties-prenantes, la recherche-action a permis d'identifier les manières de la renforcer, que ce soit dans la gouvernance publique ou au sein de la propriété privée. Toutes les explorations et pistes de transformation repartent des pratiques existantes et/ou des objets administratifs qui guident ces dernières (la charte forestière de territoire ou le plan simple de gestion à titre d'exemple).

Transformer les gouvernances et faire de la coopération un nouveau paradigme pour les questions forestières est un changement ambitieux. Dans le temps imparti du programme, nous n'avons qu'amorcé ces réflexions. L'acculturation progressive à de nouvelles manières d'envisager la gestion forestière - y compris en considérant le renoncement à certaines prérogatives de la propriété – prendra du temps et nécessitera sans doute d'autres recherches-actions, sur des thèmes complémentaires. A ce titre, la cartographie des tensions de l'enquête pose une série de défis.

Le format de recherche-action, en embarquant les partenaires dans la construction des pistes de transformation, permet d'envisager un continuum dans la prise en charge de ces sujets dans leurs organisations.

Des discussions avec les ministères de la transition écologique et de l'agriculture et de la souveraineté alimentaires et de la forêts tout au long du programme ont permis de mettre en regard leur propre démarche d'appel à manifestation d'intérêt sur le dialogue forêt-société, qui fait suite aux assises de la forêt et du bois, et la démarche de recherche-action qui explorait

Après 7 ans d'exploration sur les communs, en revenant sur des programmes comme Enacting The Commons, Lieux Communs, Juristes Embarqués ou Tronc Commun, la 27e région tirera des enseignements sur la manière de conduire des expériences sur les communs avec les acteurs publics. Le bilan de ce cycle sera publié sur le site internet de l'association.

Index des tableaux et figures

FIGURES

Figure 1 : Illustration de la multifonctionnalité en forêt © La 27e Région	6
Figure 2 : Entretiens et immersions en Normandie	9
Figure 3 : Extrait d'un fiche tension, dans la catégorie gouvernance	11
Figure 4 : Dynamiques de pouvoir entre acteurs de la forêt	12
Figure 5 : Cartographie des enjeux systémiques de la forêt	12
Figure 6 : Atelier du 3 juillet 2025	14
Figure 7 : Exemple d'artefact symbolisant la distance (au lieu, aux connaissances...)	16

Sigles et acronymes

ADEME : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie

ANCT : Agence Nationale de la Cohésion des Territoires

ANRU : Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine

CFT : Charte Forestière de Territoire

CNPF : Centre National de la Propriété Forestière

DDTM : Direction Départementale des Territoires et de la Mer

FNE : France Nature Environnement

ONF : Office National des Forêts

PNR : Parc Naturel Régional

WWF : World Wide Fund for Nature

ZFE : Zones à Faibles Emissions



EXPERTISES

L'ADEME EN BREF

À l'ADEME - l'Agence de la transition écologique -, nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources.

Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse.

Dans tous les domaines - énergie, économie circulaire, alimentation, mobilité, qualité de l'air, adaptation au changement climatique, sols... - nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions.

À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, du ministère de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

LES COLLECTIONS DE L'ADEME



FAITS ET CHIFFRES

L'ADEME référent : Elle fournit des analyses objectives à partir d'indicateurs chiffrés régulièrement mis à jour.



CLÉS POUR AGIR

L'ADEME facilitateur : Elle élabore des guides pratiques pour aider les acteurs à mettre en œuvre leurs projets de façon méthodique et/ou en conformité avec la réglementation.



ILS L'ONT FAIT

L'ADEME catalyseur : Les acteurs témoignent de leurs expériences et partagent leur savoir-faire.



EXPERTISES

L'ADEME expert : Elle rend compte des résultats de recherches, études et réalisations collectives menées sous son regard.



HORIZONS

L'ADEME tournée vers l'avenir : Elle propose une vision prospective et réaliste des enjeux de la transition énergétique et écologique, pour un futur désirable à construire ensemble.

TRONC COMMUN

Une recherche-action sur la gouvernance des forêts

Le programme Tronc Commun, porté par la 27e région, cofinancé par l'ADEME et le Ministère de la Transition Écologique, rassemble plusieurs partenaires tels que le Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande, le Centre National de la Propriété Forestière de Nouvelle-Aquitaine, La Vigotte Lab (terrains d'enquête et d'expérimentations) pour interroger la question de la gouvernance des forêts.

Comment valoriser la dimension d'intérêt collectif des forêts, stimuler les coopérations et des gouvernances impliquant des acteurs aux intérêts divers, et dépasser les situations de tension voire de conflit ? Comment les acteurs publics peuvent-ils soutenir, impulser des modes de mise en valeur économique plus durables ? Plus concrètement, quelles instances pour une nouvelle gouvernance des forêts ?

Après plusieurs mois de montage, le programme a démarré en avril 2024, et sera terminé en fin d'année 2025. Le programme Tronc Commun s'est déroulé en deux phases. La première phase nous a permis de saisir plus finement les tensions et paradoxes auxquels sont confrontés les forêts mais aussi identifier les parties prenantes de leurs gestions, aussi variés soient-elles (publiques, privées, de la société civile...). La deuxième partie du programme s'est rentrée sur les terrains partenaires, et nous a permis d'étayer deux problématiques liées à la coopération et aux communs : faire commun dans un contexte de propriété privée, et faire de la stratégie forestière publique un endroit de coopération renforcé (avec les habitants, avec les acteurs de la filière, avec les élus, avec les territoires voisins).